

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0019182

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule :	3257	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	124677
Nom & Prénom :		BENZIKIS MUNIA	
Date de naissance :		12/09/1955	
Adresse :		67, Nour El Houda 29000 APP. 4 Etage 1 CASA	
Tél. :		06.44.955.628	Total des frais engagés : 80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/05/2012

Nom et prénom du malade : BENZIKIS Munia Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Arterial* *Myocardial* Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.
04-05-22	C 2		G ..	<i>Docteur Hassan JAMMI Bd. Al Massira 20, Rue Chaima Al Khadra - Casablanca Tél. 0522 39 01 01 Fax: 0522 36 19 ICE: 01698148000061</i>
20-05-22	C 2		G	<i>Hassan JAMMI DOUGUE SAH Casa</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
CHI DIANALYSE Biologiste Qods ANCA 29		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUX HAIRSES MÉDICAUX

N° Quartier et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

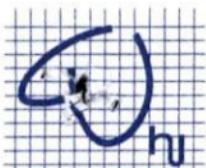
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 35533411 B	G 21433552 00000000 00000000 11433553 G		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Casablanca, le 04-05-22.

Mme BEN ZIKIS Mina



TP



INR



Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080278
ICE: 001698148000061

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme
2ème étage, appt. 6, N° 20, Quartier Rachi
Tél.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35

CC
hu

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 20-05-22

M^e BENZ

Hôpital Dr. Hassan JAMMI - Dialyses
ouaga MEDICALES
3d El Ouhmani - Biologiste
Maria - Ain Chock - Résidence El Oods
22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 89
INPE: 093 06 15 96



TP



INR

Laboratoire Ouhmani
Mina BEN ZIKIS

176680978



Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218
ICE: 001698148000061

Résiden...

2ème étage,

Tél.: 05 22 39 31 .. - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22

s, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme Rolland)

, N° 20, Quartier Racine - Casablanca 20000

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Re's El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2022-4212

Édité le : 23/07/2022

Patient : Mme BEN ZIKIS Mina

Date prélèvement : 04/05/2022

N° Dossier : 176680025

Analyses	Valeur en B	Montant
Taux de Prothrombine AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		40,00

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2022-4210

Edité le : 23/07/2022

Patient : Mme BEN ZIKIS Mina

Date prélèvement : 20/05/2022

N° Dossier : 176680978

Analyses	Valeur en B	Montant
Taux de Prothrombine AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		40,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MEDICALES

Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmologie)



Casablanca , le 23/07/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 176680978 PVT du: 20/05/2022 9:38

Nom : Mme BEN ZIKIS Mina

Age : 66 ans

Demandé par Dr : HASSAN JAMMI

Page : 1/1

HEMOSTASE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Taux de Prothrombine AVK

(Technique : Coagulation/START Max , Stago)

Temps de Quick (TQ) Malade	:	25,90 sec.	42,00 (04/05/22)
----------------------------	---	------------	------------------

54,20 (19/04/22)
40,20 (16/03/22)

~~~

|                 |   |        |  |
|-----------------|---|--------|--|
| Temps du Témoin | : | 13 sec |  |
|-----------------|---|--------|--|

18 (04/05/22)  
13 (19/04/22)  
19 (16/03/22)

~~~

Taux de Prothrombine	:	32 %	(70 - 100)
----------------------	---	------	--------------

4,17 (04/05/22)
5,65 (19/04/22)
3,96 (16/03/22)

~~~

|       |   |      |  |
|-------|---|------|--|
| I.N.R | : | 2,35 |  |
|-------|---|------|--|

##### Si patient sous traitement anticoagulant:

Prévention récidives thromboses veineuses :  $2 < \text{INR} < 3$

Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires :  $2,5 < \text{INR} < 4$

Risque hémorragique : INR  $> 5$

##### A savoir :

Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament:

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués:

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Nous vous remercions de votre confiance  
Prélèvement à domicile sur rendez-vous



# LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

## مختبر عثماني للتحاليل الطبية

( Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmologie )



Casablanca , le 23/07/2022

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 176680025      PVT du: 04/05/2022 11:23

Nom : Mme BEN ZIKIS Mina

Age : 66 ans

Demandé par Dr : JAMMI Hassan

Page : 1/1

### HEMOSTASE

#### Valeurs Usuelles

#### Antériorité

##### Taux de Prothrombine AVK

(Technique : Coagulation/START Max ,Stago )

|                            |   |                   |                                                                 |
|----------------------------|---|-------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Temps de Quick (TQ) Malade | : | 42,00 sec.        | 54,20 (19/04/22)<br>40,20 (16/03/22)<br>23,70 (02/03/22)<br>~~~ |
| Temps du Témoin            | : | 13 sec            |                                                                 |
| Taux de Prothrombine       | : | 18 % ( 70 - 100 ) | 13 (19/04/22)<br>19 (16/03/22)<br>36 (02/03/22)<br>~~~          |
| I.N.R                      | : | 4,17              | 5,65 (19/04/22)<br>3,96 (16/03/22)<br>2,11 (02/03/22)<br>~~~    |

#### Si patient sous traitement anticoagulant:

Prévention récidives thromboses veineuses :  $2 < \text{INR} < 3$

Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires :  $2.5 < \text{INR} < 4$

Risque hémorragique :  $\text{INR} > 5$

#### A savoir :

Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament:

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués:

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Dr. Houda OTHMANI - Biologiste  
N°2, Bd El Qods, résidence El Qods  
Quartier Omania - Ain Chock - CASABLANCA  
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39  
INPE: 0930615

Nous vous remercions de votre confiance  
Prélèvement à domicile sur rendez-vous